

## RÈGLEMENT 1339



décrétant un emprunt de 7 876 500\$ pour des travaux de réfection des infrastructures et l'implantation d'un réseau pluvial – secteur des pentes 40-80 (Phases 2 et 3), incluant le coût des travaux, les honoraires professionnels, les frais inhérents, les taxes et les imprévus pour autoriser une dépense ne devant pas excéder 7 876 500\$

---

Séance ordinaire du conseil municipal, tenue publiquement le 18 septembre 2023 à 19h, dans la salle du conseil municipal située au 1386, rue Dumouchel, à Sainte-Adèle, lieu ordinaire des séances à laquelle sont présents les membres du conseil suivants formant le quorum :

Monsieur Richard Allard	Conseiller du district 1
Madame Arielle Beaudin	Conseillère du district 2
Monsieur Alexandre Laganière	Conseiller du district 3
Monsieur Gaëtan Gagné	Conseiller du district 5
Monsieur David Huggins-Daines	Conseiller du district 6

sous la présidence de madame la mairesse Michèle Lalonde.

Monsieur le conseiller Jean-François Robillard est absent pour toute la durée de la séance.

ATTENDU QUE des travaux de réfection des infrastructures et d'implantation d'un réseau pluvial – secteur des pentes 40-80 (Phases 2 et 3) sont nécessaires;

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Adèle ne dispose pas actuellement des sommes requises pour payer le coût de ces travaux ;

ATTENDU QU'il est nécessaire de contracter un emprunt pour payer le coût des travaux, incluant des honoraires et tous les frais inhérents;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance ordinaire du 21 août 2023 par madame la conseillère Arielle Beaudin;

ATTENDU QU'un projet de règlement a été déposé et présenté avec l'avis de motion ;

ATTENDU QU'une copie du règlement a été remise aux membres du conseil municipal dans les délais impartis par la Loi ;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

**LE CONSEIL MUNICIPAL décrète qu'il soit statué et ordonné par le présent règlement ce qui suit :**

### **Article 1      Emprunt**

Le conseil est autorisé à faire réaliser des travaux de réfection des infrastructures et d'implantation d'un réseau pluvial dans le secteur des pentes 40-80 (Phases 2 et 3) et à emprunter une somme de 7 876 500\$ pour assumer le coût des travaux et des honoraires professionnels incluant tous les frais inhérents, les taxes et les imprévus.

Les estimations détaillées des coûts préparées par la trésorière, madame Julie Brazeau datée du 8 août 2023 (Annexe A) et celles préparées par les Services techniques et hygiène du milieu et la firme Groupe Civitas Inc. (Annexe B) lesquelles sont jointes au présent règlement pour en faire partie intégrante.

## **Article 2 Dépense**

Le conseil est autorisé à dépenser une somme ne devant pas excéder le montant de 7 876 500\$ pour les fins du présent règlement, cette somme inclut tous les frais inhérents, les taxes et les imprévus, tel qu'il appert à l'annexe A.

## **Article 3 Terme de l'emprunt**

Que l'emprunt soit remboursé sur une période de 20 ans.

## **Article 4 Bassin de taxation – réseau d'aqueduc**

Pour pourvoir à cent pourcent (100%) des dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de **20%** l'emprunt décrété par le présent règlement visant la réfection de la conduite d'aqueduc, il est imposé et il sera prélevé annuellement durant le terme de l'emprunt sur tous les immeubles imposables desservis ou aux termes des travaux décrétés par le présent règlement qui seront desservis par le système d'aqueduc municipal, lesquels sont identifiés en bleu sur le plan joint à l'annexe C et daté du 21 août 2023, une taxe spéciale calculée à un taux suffisant d'après leur valeur, telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

## **Article 5 Bassin de taxation – Réseau d'égout sanitaire et pluvial**

Pour pourvoir à cent pourcent (100%) des dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de **32%** l'emprunt décrété par le présent règlement visant la réfection de la conduite d'égout sanitaire et pluvial, il est imposé et il sera prélevé annuellement durant le terme de l'emprunt sur tous les immeubles imposables desservis ou aux termes des travaux décrétés par le présent règlement qui seront desservis par les systèmes municipaux d'égout sanitaire et pluvial du secteur de l'usine de traitement des eaux usées de Mont-Rolland, lesquels sont identifiés en brun sur le plan joint à l'annexe D et daté du 21 août 2023, une taxe spéciale calculée à un taux suffisant d'après leur valeur, telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

## **Article 6 Bassin de taxation – réfection de rue et pavage**

Pour pourvoir à cent pourcent (100%) des dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de **48%** de l'emprunt décrété pour la portion visant la réfection de la chaussée, il est imposé et il sera prélevé annuellement durant le terme de l'emprunt sur l'ensemble les immeubles imposables sur le territoire, une taxe spéciale calculée à un taux suffisant d'après leur valeur, telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

## **Article 7 Affectation**

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement soit plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

## **Article 8 Appropriation de contribution ou subvention**

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement toute contribution ou subvention qui pourrait être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également au paiement d'une partie ou de la totalité du service de la dette toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme du remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera

ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention lorsqu'il s'agit d'une diminution du terme décrété au présent règlement.

## Article 9 Disposition finale

Que le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Avis de motion	21 août 2023
Adoption	18 septembre 2023
Approbation – Personnes habiles à voter	4 et 5 octobre 2023
Approbation MAMH	1 <sup>e</sup> novembre 2023
Entrée en vigueur	6 novembre 2023

Signé à Sainte-Adèle, ce 13<sup>e</sup> jour du mois de novembre de l'an 2023.

(s) Michèle Lalonde

(s) Audrey Sénécal

\_\_\_\_\_  
Mme Michèle Lalonde  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Me Audrey Sénécal  
Greffière et directrice des  
Services juridiques

\*\*\*\*\*

### CERTIFICAT D'APPROBATION

#### RÈGLEMENT 1339

En vertu de l'article 357 de la *Loi sur les cités et villes* :

« Règlement 1339 décrétant un emprunt de 7 876 500\$ pour des travaux de réfection des infrastructures et l'implantation d'un réseau pluvial – secteur des pentes 40-80 (Phases 2 et 3), incluant le coût des travaux, les honoraires professionnels, les frais inhérents, les taxes et les imprévus pour autoriser une dépense ne devant pas excéder 7 876 500\$ »

Par le conseil	18 septembre 2023
Par le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation	1 <sup>er</sup> novembre 2023

(s) Michèle Lalonde

(s) Audrey Sénécal

\_\_\_\_\_  
Mme Michèle Lalonde  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Me Audrey Sénécal  
Greffière et directrice des  
Services juridiques

**ANNEXE A**  
**VILLE DE SAINTE-ADÈLE**  
**Travaux de réfection des infrastructures et implantation d'un réseau pluvial**  
**Phases 2 et 3 - Secteur des pentes 40-80**

**RÈGLEMENT 1339**

**Coût des travaux - Annexe B** 6 923 600 \$

**Frais incidents**

Honoraires de surveillance	98 000 \$	
Honoraires contrôle de la qualité	75 000 \$	
Étude géotechnique	50 000 \$	
Avis et permis	5 000 \$	
Taxes	359 388 \$	
Frais de financement	314 939 \$	
Imprévus (autres que ceux inclus dans le coût des travaux)	50 573 \$	952 900 \$

**Coût total du projet** 7 876 500 \$

**Financement** 7 876 500 \$

Emprunt 20 ans

VILLE DE SAINTE-ADELE

Laval, le 3 août 2023

**RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES  
ET IMPLANTATION D'UN RÉSEAU PLUVIAL  
SECTEUR PENTES 40/80**

**Estimation préliminaire du coût des travaux - PHASE 2**

Plans nos ILAV-200299

DESCRIPTION	COÛT
1,0 Servitude Follereau-Chanteclerc	155 370,00 \$
2,0 Travaux rue Chanteclerc	1 559 255,00 \$
3,0 Travaux rue Morin	4 178 555,00 \$
4,0 Organisation de chantier phase 1	401 000,00 \$
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>6 294 180,00 \$</b>
<b>TRAVAUX CONTINGENTS (±10%)</b>	<b>629 418,00 \$</b>
<b>Sous-total des travaux</b>	<b>6 923 598,00 \$</b>
T.P.S. (5%)	346 200,00 \$
T.V.Q. (9.975%)	690 700,00 \$
<b>TOTAL DE L'ESTIMATION PRÉLIMINAIRE</b>	<b>7 960 498,00 \$</b>

## Estimation préliminaire du coût des travaux - PHASE 2

IT.	DESCRIPTION DES TRAVAUX	QUANTITÉS	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
<b>4.0</b>	<b>SERVITUDE FOLLEREAU-CHANTECLERC</b>			
<b>4.1</b>	Travaux d'eau potable			
4.1.1	Conduite d'aqueduc incluant accessoires (bouchon, butées, etc.), excavation, membrane géotextile sous l'assise, assise et enrobement en pierre concassée MG-20, remblayage de la tranchée, transport et disposition hors site des matériaux inutilisables -150 mm de diamètre PVC DR-18	21,0 m.lin.	350,00 \$	7 350,00 \$
4.1.2	Vanne d'aqueduc incluant boîte de vanne ajustable -150 mm	1,0 unité	3 500,00 \$	3 500,00 \$
4.1.3	Borne-fontaine existante à enlever	1,0 unité	2 000,00 \$	2 000,00 \$
4.1.4	Surexcavation des matériaux inutilisables et ajout de pierre concassée sous l'assise de la conduite*	15,0 t.m.	40,00 \$	600,00 \$
4.1.5	Emprunt granulaire classe B pour le remplissage de la tranchée incluant le transport et la disposition hors site des matériaux inutilisables	20,0 m.cu.	30,00 \$	600,00 \$
4.1.6	Excavation et disposition des matériaux secs	10,0 m.cu.	50,00 \$	500,00 \$
4.1.7	Nettoyage, essais et désinfection de la conduite - Conduite diam. 150 mm	21,0 m.lin.	15,00 \$	315,00 \$
4.1.8	Roc brisé mécaniquement / dynamitage	25,0 m.cu.	175,00 \$	4 375,00 \$
4.1.9	Roc brisé mécaniquement / dynamitage	70,0 m.lin.	200,00 \$	14 000,00 \$
	<b>ST article 4.1 / Travaux d'eau potable</b>			<b>33 240,00 \$</b>

## Estimation préliminaire du coût des travaux - PHASE 2

IT.	DESCRIPTION DES TRAVAUX	QUANTITÉS	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
<b>4.2</b>	<b>Travaux d'égout pluvial</b>			
4.2.1	Conduite d'égout pluviale incluant garnitures de caoutchouc, excavation, membrane géotextile sous l'assise, assise et enrobement en pierre concassée MG-20, remblayage de la tranchée, transport et disposition hors site des matériaux inutilisables - 900 mm de diamètre TBA CL.IV	25,0 m.lin.	850,00 \$	21 250,00 \$
4.2.2	Surexcavation des matériaux inutilisables et ajout de pierre concassée sous l'assise de la conduite*	10,0 t.m.	40,00 \$	400,00 \$
4.2.3	Emprunt granulaire classe B pour le remplissage de la tranchée incluant le transport et la disposition hors site des matériaux inutilisables	50,0 m.cu.	30,00 \$	1 500,00 \$
4.2.4	Excavation et disposition des matériaux secs	20,0 m.cu.	50,00 \$	1 000,00 \$
4.2.5	Roc brisé mécaniquement / dynamitage	50,0 m.cu.	45,00 \$	2 250,00 \$
4.2.6	Roc brisé mécaniquement / dynamitage	66,0 m.lin.	200,00 \$	13 200,00 \$
4.2.7	Nettoyage et inspection télévisée			
	- Réception provisoire	1,0 global	3 000,00 \$	3 000,00 \$
	- Réception définitive	1,0 global	3 000,00 \$	3 000,00 \$
	<b>ST article 4.2 / Travaux d'égout pluvial</b>			<b>45 600,00 \$</b>
<b>4.3</b>	<b>Travaux d'aménagement d'un sentier</b>			
4.3.1	Réfection de stationnement en gravier	400,0 m.ca.	28,00 \$	11 200,00 \$
4.3.2	Démolition et réfection d'une surface pavée incluant			
	- Démolition de pavage	40,0 m.ca.	8,00 \$	320,00 \$
	- Déblai et disposition hors site des surplus	40,0 m.ca.	20,00 \$	800,00 \$
	- Membrane géotextile Texel 7612 ou équivalent	40,0 m.ca.	2,00 \$	80,00 \$
	- 300 mm MG-112 compacté à 95%	40,0 m.ca.	17,00 \$	680,00 \$
	- 200 mm MG-20 compacté à 95%	40,0 m.ca.	20,00 \$	800,00 \$
	- 50 mm EC-10 PG 58H-34 compacté à 93%	5,0 t.m.	265,00 \$	1 325,00 \$
4.3.3	Excavation pour fondation du sentier polyvalent	220,0 m.ca.	12,00 \$	2 640,00 \$
4.3.4	Membrane géotextile Texel 7612	220,0 m.ca.	2,00 \$	440,00 \$
4.3.5	Fondation granulaire MG-20 compactée à 95% de			

**Estimation préliminaire du coût des travaux - PHASE 2**

<b>IT.</b>	<b>DESCRIPTION DES TRAVAUX</b>	<b>QUANTITÉS</b>	<b>PRIX UNITAIRE</b>	<b>PRIX TOTAL</b>
	300 mm d'épaisseur	220,0 m.ca.	27,00 \$	5 940,00 \$
4.3.6	Béton bitumineux (couche unique), type ESG-10, PG 58H-34 50 mm d'épaisseur sentier polyvalent	23,0 t.m.	265,00 \$	6 095,00 \$
4.3.7	Clôture en bois existante à enlever, conserver et réinstaller	20,0 m.lin	150,00 \$	3 000,00 \$
	<b>ST article 4.3 / Travaux d'aménagement d'un sentier</b>			<b>33 320,00 \$</b>

**Estimation préliminaire du coût des travaux - PHASE 2**

IT.	DESCRIPTION DES TRAVAUX	QUANTITÉS	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
<b>4,4</b>	<b>Travaux d'éclairage</b>			
4.4.1	Fourniture et pose de base de lampadaire 760x460x1830 mm en béton (MPE-1)	4,0 unité	2 500,00 \$	10 000,00 \$
4.4.2	Installation de lampadaire complet (type C) fut résidentiel PM42-16-GFIC1-BP14_24_S1-BK-TX luminaire CE21T4B-FGC-2-20W-3K,	4,0 unité	3 500,00 \$	14 000,00 \$
		4,0 unité	2 400,00 \$	9 600,00 \$
4.4.3	Câble électrique a) No 4 RWU 90-X-LINK (-40°C) b) No 6 RWU 90-X-LINK (-40oC) vert	110,0 m.lin. 55,0 m.lin.	9,00 \$ 9,00 \$	990,00 \$ 495,00 \$
4.4.4	Tranchée de type C	55,0 m. lin	110,00 \$	6 050,00 \$
4.4.5	Conduit en PVC rigide 50 mm de diamètre	55,0 m. lin	15,00 \$	825,00 \$
4.4.6	Fourniture et pose de dispositif anti-vol	4,0 unité	200,00 \$	800,00 \$
4.4.7	Fourniture et pose de MALT	1,0 unité	450,00 \$	450,00 \$
	<b>ST article 4.4 / Travaux d'éclairage</b>			<b>43 210,00 \$</b>
	<b>TOTAL</b>			<b>155 370,00 \$</b>

## Estimation préliminaire du coût des travaux - PHASE 2

IT.	DESCRIPTION DES TRAVAUX	QUANTITÉS	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
<b>5.0</b>	<b>RUE CHANTECLERC</b>			
<b>5.1</b>	<b>Travaux d'eau potable</b>			
5.1.1	Fourniture, installation, entretien et enlèvement du réseau temporaire de distribution d'eau potable	1,0 global	75 000,00 \$	75 000,00 \$
5.1.2	Puits d'exploration	2,0 unité	1 000,00 \$	2 000,00 \$
5.1.3	Conduite d'aqueduc incluant accessoires (bouchon, butées, etc.), excavation, membrane géotextile sous l'assise, assise et enrobement en pierre concassée MG-20, remblayage de la tranchée, transport et disposition hors site des matériaux inutilisables incluant l'enlèvement de la conduite existante -250 mm PVC DR-18	250,0 m.lin.	450,00 \$	112 500,00 \$
5.1.4	Conduite d'aqueduc incluant accessoires (bouchon, butées, etc.), excavation, membrane géotextile sous l'assise, assise et enrobement en pierre concassée MG-20, remblayage de la tranchée, transport et disposition hors site des matériaux inutilisables -150 mm de diamètre PVC DR-18	5,0 m.lin.	350,00 \$	1 750,00 \$
5.1.5	Raccordement à la conduite existante 250x250	2,0 unité	2 500,00 \$	5 000,00 \$
5.1.6	Entrée de service d'aqueduc en cuivre K-mou à remplacer - 19 mm de diamètre cuivre K mou	8,0 unité	2 500,00 \$	20 000,00 \$
5.1.7	Vanne d'aqueduc incluant boîte de vanne ajustable -250 mm	1,0 unité	4 500,00 \$	4 500,00 \$
5.1.8	Borne-fontaine à remplacer	2,0 unité	13 000,00 \$	26 000,00 \$
5.1.9	Surexcavation des matériaux inutilisables et ajout de pierre concassée sous l'assise de la conduite*	100,0 t.m.	40,00 \$	4 000,00 \$
5.1.10	Emprunt granulaire classe B pour le remplissage de la tranchée incluant le transport et la disposition hors site des matériaux inutilisables	75,0 m.cu.	30,00 \$	2 250,00 \$
5.1.11	Excavation et disposition des matériaux secs	30,0 m.cu.	50,00 \$	1 500,00 \$

## Estimation préliminaire du coût des travaux - PHASE 2

IT.	DESCRIPTION DES TRAVAUX	QUANTITÉS	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
5.1.12	Nettoyage, essaies et désinfection de la conduite - Conduite diam. 150 mm	250,0 m.lin.	12,00 \$	3 000,00 \$
5.1.13	Roc brisé mécaniquement / dynamitage	100,0 m.cu.	175,00 \$	17 500,00 \$
5.1.14	Roc brisé mécaniquement / dynamitage	250,0 m.lin.	175,00 \$	43 750,00 \$
	<b>ST article 5.1 / Travaux d'eau potable</b>			<b>318 750,00 \$</b>
<b>5.2 Travaux d'égout pluvial</b>				
5.2.1	Conduite d'égout pluvial incluant garnitures de caoutchouc, excavation, membrane géotextile sous l'assise, assise et enrobement en pierre concassée MG-20, remblayage de la tranchée, transport et disposition hors site des matériaux inutilisables - 900 mm de diamètre TBA CL.IV	127,0 m.lin.	850,00 \$	107 950,00 \$
5.2.2	Regard d'égout pluvial préfabriqué en béton - 1800 mm de diamètre	2,0 unité	15 000,00 \$	30 000,00 \$
5.2.3	Puisard existant à enlever	2,0 unité	500,00 \$	1 000,00 \$
5.2.4	Puisard préfabriqué en béton, 600 mm de diamètre	1,0 unité	4 500,00 \$	4 500,00 \$
5.2.5	Puisard de trottoir préfabriqué en béton	1,0 unité	5 000,00 \$	5 000,00 \$
5.2.6	Entrée de service - 150 mm de diamètre PVC DR-28	4,0 unité	1 500,00 \$	6 000,00 \$
5.2.7	Surexcavation des matériaux inutilisables et ajout de pierre concassée sous l'assise de la conduite*	130,0 t.m.	40,00 \$	5 200,00 \$
5.2.8	Emprunt granulaire classe B pour le remplissage de la tranchée incluant le transport et la disposition hors site des matériaux inutilisables	90,0 m.cu.	30,00 \$	2 700,00 \$
5.2.9	Excavation et disposition des matériaux secs	20,0 m.cu.	50,00 \$	1 000,00 \$
5.2.10	Roc brisé mécaniquement / dynamitage	100,0 m.cu.	175,00 \$	17 500,00 \$
5.2.11	Roc brisé mécaniquement / dynamitage	127,0 m.lin.	200,00 \$	25 400,00 \$
5.2.12	Nettoyage et inspection télévisée			

## Estimation préliminaire du coût des travaux - PHASE 2

IT.	DESCRIPTION DES TRAVAUX	QUANTITÉS	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
	(sanitaire et pluvial)			
	Réception provisoire	1,0 global	5 000,00 \$	5 000,00 \$
	Réception définitive	1,0 global	5 000,00 \$	5 000,00 \$
	<b>ST article 5.2 / Travaux d'égout pluvial</b>			<b>216 250,00 \$</b>
<b>5.3</b>	<b>Travaux d'égout sanitaire</b>			
5.3.1	Conduite d'égout sanitaire incluant garnitures de caoutchouc, excavation, membrane géotextile sous l'assise, assise et enrobement en pierre concassée MG-20, remblayage de la tranchée, transport et disposition hors site des matériaux inutilisables - 250 mm de diamètre PVC DR-35	108,0 m.lin.	400,000 \$	43 200,00 \$
5.3.2	Regard d'égout préfabriqué étanche avec joints à garniture de caoutchouc et cunette ou équivalent approuvé incluant excavation, membrane géotextile sous l'assise, assise et enrobement en pierre concassée MG-20, remblayage de l'excavation, transport et disposition hors site des matériaux inutilisables - 1200 mm de diamètre étanche	2,0 unité	9 500,00 \$	19 000,00 \$
5.3.3	Conduite existante à gainer - 750 mm de diamètre TBA	108,0 m.lin.	300,000 \$	32 400,00 \$
5.3.4	Cadre existant à remplacer par cadre ajustable	3,0 unité	1 500,00 \$	4 500,00 \$
5.3.5	Entrée de service d'égout sanitaire à remplacer	5,0 unité	1 500,00 \$	7 500,00 \$
5.3.6	Pierre concassée MG-20 sous l'assise de la conduite incluant excavation, transport et disposition hors site des matériaux inutilisables	50,0 t.m.	25,00 \$	1 250,00 \$
5.3.7	Emprunt granulaire classe B pour le remplissage de la tranchée incluant le transport et disposition hors site des matériaux inutilisables	50,0 m.cu.	10,00 \$	500,00 \$
5.3.8	Excavation et disposition des matériaux secs	20,0 m.cu.	50,00 \$	1 000,00 \$
5.3.9	Roc brisé mécaniquement	100,0 m.cu.	175,00 \$	17 500,00 \$
5.3.10	Roc brisé mécaniquement / dynamitage	108,0 m.lin.	250,00 \$	27 000,00 \$

## Estimation préliminaire du coût des travaux - PHASE 2

IT.	DESCRIPTION DES TRAVAUX	QUANTITÉS	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
	<b>ST article 5.3 / Travaux d'égout sanitaire</b>			<b>126 850,00 \$</b>
<b>5.4</b>	<b>Travaux de réfection de chaussée (année 1)</b>			
5.4.1	Pavage existant à enlever	2 075,0 m.ca.	10,00 \$	20 750,00 \$
5.4.2	Excavation jusqu'au niveau de la ligne d'infrastructure*	1 800,0 m.ca.	20,00 \$	36 000,00 \$
5.4.3	Trottoir existant de 1.20 m de largeur à démolir	200,0 m.lin.	50,00 \$	10 000,00 \$
5.4.4	Bordure de béton existante à démolir	300,0 m.lin.	20,00 \$	6 000,00 \$
5.4.5	Enlèvement de pavés de béton	150,0 m.ca.	30,00 \$	4 500,00 \$
5.4.6	Démolition de l'ilot existant	1,0 global	9 500,00 \$	9 500,00 \$
5.4.7	Fondation inférieure en matériaux granulaires MG-112, 475 mm d'épaisseur	1 800,0 m.ca.	19,00 \$	34 200,00 \$
5.4.8	Fondation supérieure en pierre concassée MG-20, 275 mm d'épaisseur	1 800,0 m.ca.	23,00 \$	41 400,00 \$
5.4.9	Excavation de ventre de bœufs	50,0 m.cu.	45,00 \$	2 250,00 \$
5.4.10	Trottoir de béton	475,0 m.ca.	170,00 \$	80 750,00 \$
5.4.11	Bordure de béton de 0.20 m	130,0 m.lin.	90,00 \$	11 700,00 \$
5.4.12	Béton bitumineux (couche de base), type ESG-14, PG 58H-34 60 mm d'épaisseur	270,0 t.m.	185,00 \$	49 950,00 \$
5.4.13	Réfection d'entrée privée en béton bitumineux, 50 mm d'épaisseur de type EC-10, incluant 150 mm d'épaisseur de pierre concassée MG-20	110,0 m.ca.	150,00 \$	16 500,00 \$
5.4.14	Dalle de béton de 200 mm d'épaisseur	85,0 m.ca.	220,00 \$	18 700,00 \$
5.4.15	Réfection d'entrée privée en gravier	50,0 m.ca.	35,00 \$	1 750,00 \$
5.4.16	Transition de pavage aux intersections et entrées charretières	140,0 m.lin.	15,00 \$	2 100,00 \$
5.4.17	Engazonnement par plaques incluant 150 mm d'épaisseur de terre végétale	600,0 m.ca.	20,00 \$	12 000,00 \$

## Estimation préliminaire du coût des travaux - PHASE 2

IT.	DESCRIPTION DES TRAVAUX	QUANTITÉS	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
5.4.18	Marquage de chaussée	1,0 global	4 000,00 \$	4 000,00 \$
5.4.19	Traverse pour conduits électriques	20,0 m.lin.	200,00 \$	4 000,00 \$
5.4.20	Transport et disposition hors site de matériaux contaminés			
	Plage A-B	2 000,0 t.m.	35,00 \$	70 000,00 \$
	Plage B-C	2 000,0 t.m.	60,00 \$	120 000,00 \$
	<b>ST article 5.4 / Travaux de réfection de chaussée (année 1)</b>			<b>556 050,00 \$</b>
<b>5.5 Travaux de réfection de stationnement</b>				
5.5.1	Pavage existant à enlever	530,0 m.ca	10,00 \$	5 300,00 \$
5.5.2	Excavation jusqu'au niveau de la ligne d'infrastructure	530,0 m.ca.	17,00 \$	9 010,00 \$
5.5.3	Pavés de béton existants à enlever	20,0 m.ca.	20,00 \$	400,00 \$
5.5.3	Puisard préfabriqué en béton, 600 mm de diamètre	1,0 unité	4 500,00 \$	4 500,00 \$
5.5.4	Conduite d'égout pluviale incluant garnitures de caoutchouc, excavation, membrane géotextile sous l'assise, assise et enrobement en pierre concassée MG-20, remblayage de la tranchée, transport et disposition hors site des matériaux inutilisables - 300 mm de diamètre PVC DR-35	25,0 m.lin.	230,00 \$	5 750,00 \$
5.5.5	Fourniture et pose d'une membrane géotextile	530,0 m.ca.	2,00 \$	1 060,00 \$
5.5.6	Fondation inférieure en pierre concassée MG-56, 300 mm d'épaisseur	530,0 m.ca.	25,00 \$	13 250,00 \$
5.5.7	Fondation supérieure en pierre concassée MG-20, 200 mm d'épaisseur	530,0 m.ca.	22,00 \$	11 660,00 \$
5.5.8	Béton bitumineux couche unique de type ESG-10, PG 58H-34 60 mm d'épaisseur	80,0 t.m.	185,00 \$	14 800,00 \$
5.5.9	Bordure de béton de 0.20 m	20,0 m.lin.	70,00 \$	1 400,00 \$
5.5.10	Roc brisé mécaniquement	25,0 m.cu.	175,00 \$	4 375,00 \$

## Estimation préliminaire du coût des travaux - PHASE 2

IT.	DESCRIPTION DES TRAVAUX	QUANTITÉS	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
5.5.11	Marquage de chaussée	1,0 global	1 500,00 \$	1 500,00 \$
	<b>ST article 5.5 / Travaux de réfection de stationnement</b>			<b>73 005,00 \$</b>
<b>5.6 Travaux de réfection de chaussée (année 2)</b>				
5.6.1	Béton bitumineux EC-10 PG 58H-34 pour réparation de la couche de base et correction de profil incluant le bitume d'accrochage	25,0 t.m.	185,00 \$	4 625,00 \$
5.6.2	Réparation de trottoir	30,0 m.ca.	180,00 \$	5 400,00 \$
5.6.3	Réparation de bordure	30,0 m.lin.	110,00 \$	3 300,00 \$
5.6.4	Enlèvement des transitions de pavage	140,0 m.lin.	15,00 \$	2 100,00 \$
5.6.5	Nettoyage du pavage et pose d'un liant d'accrochage	1800,0 m.ca.	1,00 \$	1 800,00 \$
5.6.6	Béton bitumineux couche d'usure de type ESG-10, PG 58H-34 40 mm d'épaisseur	175,0 t.m.	185,00 \$	32 375,00 \$
5.6.7	Marquage de chaussée	1,0 global	1 500,00 \$	1 500,00 \$
	<b>ST article 5.6 / Travaux de réfection de chaussée (année 2)</b>			<b>51 100,00 \$</b>
<b>5.7 Travaux d'éclairage</b>				
5.7.1	Enlèvement de lampadaire existants incluant les base de béton	12,0 unité	650,00 \$	7 800,00 \$
5.7.2	Fourniture et pose de base de lampadaire 760x460x1830 mm en béton (MPE-1)	14,0 unité	2 500,00 \$	35 000,00 \$
	915x508x2475 mm en béton (MPE-2)	1,0 unité	3 500,00 \$	3 500,00 \$
5.7.3	Installation de fût avec boîte de contrôle [VSPS-181] -16.5-[ASL-022] -G-BKTX Caisson	1,0 unité	4 500,00 \$	4 500,00 \$
	Caisson de service électrique	1,0 unité	2 800,00 \$	2 800,00 \$
5.7.4	Installation de lampadaire complet (type B) fut résidentiel			

**Estimation préliminaire du coût des travaux - PHASE 2**

IT.	DESCRIPTION DES TRAVAUX	QUANTITÉS	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
	PM42-16-GFIC1-BP14_24_S1-BK-TX luminaire	14,0 unité	3 500,00 \$	49 000,00 \$
	CE21T4B-FGC-4HS-30W-3K	14,0 unité	2 400,00 \$	33 600,00 \$
5.7.5	Câble électrique			
	a) No 4 RWU 90-X-LINK (-40°C)	1 000,0 m.lin.	9,00 \$	9 000,00 \$
	b) No 6 RWU 90-X-LINK (-40oC) vert	500,0 m.lin.	9,00 \$	4 500,00 \$
5.7.6	Tranchée de type C	500,0 m. lin	110,00 \$	55 000,00 \$
5.7.7	Fourniture et pose de dispositif anti-vol	14,0 unité	200,00 \$	2 800,00 \$
5.7.8	Raccordement électrique au réseau de distribution souterrain	1,0 unité	500,00 \$	500,00 \$
5.7.9	Installation du boîtier d'alimentation et contrôle d'éclairage NEMA 3R en aluminium tel que la série « L500 de Roger Girard	1,0 unité	7 500,00 \$	7 500,00 \$
5.7.10	Fourniture et pose de MALT	2,0 unité	450,00 \$	900,00 \$
5.7.11	Fourniture et pose d'une boîte de jonction	1,0 unité	850,00 \$	850,00 \$
	<b>ST article 5.7 / Travaux d'éclairage</b>			<b>217 250,00 \$</b>
	<b>TOTAL</b>			<b>1 559 255,00 \$</b>

## Estimation préliminaire du coût des travaux - PHASE 1

IT.	DESCRIPTION DES TRAVAUX	QUANTITÉS	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
<b>8.0</b>	<b>RUE MORIN</b>			
<b>8.1</b>	<b>Travaux d'eau potable</b>			
8.1.1	Fourniture, installation, entretien et enlèvement du réseau temporaire de distribution d'eau potable	1,0 global	120 000,00 \$	120 000,00 \$
8.1.2	Puits d'exploration	4,0 unité	1 000,00 \$	4 000,00 \$
8.1.3	Conduite d'aqueduc incluant accessoires (bouchon, butées, etc.), excavation, membrane géotextile sous l'assise, assise et enrobement en pierre concassée MG-20, remblayage de la tranchée, transport et disposition hors site des matériaux inutilisables incluant l'enlèvement de la conduite existante			
	- 50 mm PVC DR-18	7,0 m.lin.	325,00 \$	2 275,00 \$
	- 150 mm PVC DR-18	16,0 m.lin.	375,00 \$	6 000,00 \$
	- 200 mm PVC DR-18	5,0 m.lin.	425,00 \$	2 125,00 \$
	- 250 mm PVC DR-18	8,0 m.lin.	475,00 \$	3 800,00 \$
	- 300 mm PVC DR-18	480,0 m.lin.	750,00 \$	360 000,00 \$
8.1.4	Raccordement à la conduite existante avec des manchons 300x300	2,0 unité	3 000,00 \$	6 000,00 \$
8.1.5	Entrée de service d'aqueduc en cuivre K-mou à remplacer - 19 mm de diamètre	28,0 unité	2 500,00 \$	70 000,00 \$
8.1.6	Chambre de vanne préfabriquée en béton de 1165 mm x 1800 mm incluant la vanne de 250 mm	5,0 unité	13 250,00 \$	66 250,00 \$
8.1.7	Chambre de vanne préfabriquée en béton de 1165 mm x 1800 mm incluant la vanne de 300 mm	5,0 unité	13 500,00 \$	67 500,00 \$
8.1.8	Chambre de vanne préfabriquée en béton de 1165 mm x 1800 mm incluant la vanne de 300 mm avec purgeur d'air	1,0 unité	14 000,00 \$	14 000,00 \$
8.1.9	Chambre de vanne préfabriquée en béton de 1165 mm x 1800 mm incluant la vanne de 300 mm purge	1,0 unité	14 000,00 \$	14 000,00 \$
8.1.10	Boîtier de vanne ajustable avec vanne - 50 mm de diamètre - 150 mm de diamètre - 200 mm de diamètre - 250 mm de diamètre	1,0 unité 2,0 unité 1,0 unité 1,0 unité	2 500,00 \$ 3 000,00 \$ 3 800,00 \$ 4 400,00 \$	2 500,00 \$ 6 000,00 \$ 3 800,00 \$ 4 400,00 \$
8.1.11	Borne-fontaine à remplacer	4,0 unité	13 000,00 \$	52 000,00 \$
8.1.12	Surexcavation des matériaux inutilisables et ajout de pierre concassée sous l'assise de la conduite*	250,0 t.m.	40,00 \$	10 000,00 \$
8.1.13	Emprunt granulaire classe B pour le remplissage de la tranchée incluant le transport et la disposition hors			

	site des matériaux inutilisables	150,0 m.cu.	30,00 \$	4 500,00 \$
8.1.14	Excavation et disposition des matériaux secs	100,0 m.cu.	50,00 \$	5 000,00 \$
8.1.15	Nettoyage, essais et désinfection de la conduite - Conduite diam. 300 mm	480,0 m.lin.	12,00 \$	5 760,00 \$
8.1.16	Roc brisé mécaniquement	200,0 m.cu.	400,00 \$	80 000,00 \$
8.1.17	Roc brisé mécaniquement	600,0 m.lin.	400,00 \$	240 000,00 \$
	<b>ST article 8.1 / Travaux d'eau potable</b>			<b>1 149 910,00 \$</b>

## 8.2 Travaux d'égout pluvial

8.2.1	Conduite d'égout pluviale incluant garnitures de caoutchouc, excavation, membrane géotextile sous l'assise, assise et enrobement en pierre concassée MG-20, remblayage de la tranchée, transport et disposition hors site des matériaux inutilisables			
	- 250 mm de diamètre PVC DR-35	10,0 m.lin.	275,00 \$	2 750,00 \$
	- 300 mm de diamètre PVC DR-35	16,0 m.lin.	330,00 \$	5 280,00 \$
	- 375mm de diamètre TBA CL.IV ou PVC DR-35	9,0 m.lin.	400,00 \$	3 600,00 \$
	- 450 mm de diamètre TBA CL.IV	141,0 m.lin.	550,00 \$	77 550,00 \$
	- 750 mm de diamètre TBA CL.IV	69,0 m.lin.	1 750,00 \$	120 750,00 \$
	- 900 mm de diamètre TBA CL.IV	253,0 m.lin.	2 000,00 \$	506 000,00 \$
8.2.2	Regard d'égout pluvial préfabriqué en béton			
	- 1200 mm de diamètre	3,0 unité	9 500,00 \$	28 500,00 \$
	- 1600 mm de diamètre	3,0 unité	11 000,00 \$	33 000,00 \$
	- 1800 mm de diamètre	1,0 unité	13 500,00 \$	13 500,00 \$
	- 1600 mm de diamètre avec déflecteur	1,0 unité	11 500,00 \$	11 500,00 \$
8.2.3	Puisard existant à enlever	10,0 unité	500,00 \$	5 000,00 \$
8.2.4	Puisard préfabriqué en béton, 600 mm de diamètre	16,0 unité	4 500,00 \$	72 000,00 \$
8.2.5	Puisard préfabriqué en béton, 600 mm de diamètre avec tête rectangulaire	3,0 unité	5 000,00 \$	15 000,00 \$
8.2.6	Entrée de service - 150 mm de diamètre PVC DR-28	28,0 unité	1 500,00 \$	42 000,00 \$
8.2.7	Surexcavation des matériaux inutilisables et ajout de pierre concassée sous l'assise de la conduite*	250,0 t.m.	40,00 \$	10 000,00 \$
8.2.8	Emprunt granulaire classe B pour le remplissage de la tranchée incluant le transport et la disposition hors site des matériaux inutilisables	150,0 m.cu.	30,00 \$	4 500,00 \$
8.2.9	Excavation et disposition des matériaux secs	50,0 m.cu.	50,00 \$	2 500,00 \$
8.2.10	Roc brisé mécaniquement	100,0 m.cu.	175,00 \$	17 500,00 \$
8.2.11	Roc brisé mécaniquement	500,0 m.lin.	195,00 \$	97 500,00 \$
8.2.13	Puisard existant à raccorder à la conduite proposée	1,0 unité	3 000,00 \$	3 000,00 \$
8.2.14	Nettoyage et inspection télévisée			
	- Réception provisoire	1,0 global	5 000,00 \$	5 000,00 \$
	- Réception définitive	1,0 global	5 000,00 \$	5 000,00 \$

**ST article 8.2 / Travaux d'égout pluvial****1 081 430,00 \$****8.3 Travaux d'égout sanitaire**

8.3.1	Conduite d'égout sanitaire incluant garnitures de caoutchouc, excavation, membrane géotextile sous l'assise, assise et enrobement en pierre concassée MG-20, remblayage de la tranchée, transport et disposition hors site des matériaux inutilisables			
	- 250 mm de diamètre PVC DR-35	140,0 m.lin.	295,00 \$	41 300,00 \$
	- 300 mm de diamètre PVC DR-35	8,0 m.lin.	320,00 \$	2 560,00 \$
	- 375 mm de diamètre TBA CL.IV ou PVC DR-35	570,0 m.lin.	400,00 \$	228 000,00 \$
	- 450 mm de diamètre TBA CL.IV	570,0 m.lin.	550,00 \$	313 500,00 \$
8.3.2	Regard d'égout préfabriqué étanche avec joints à garniture de caoutchouc et cunette ou équivalent approuvé incluant excavation, membrane géotextile sous l'assise, assise et enrobement en pierre concassée MG-20, remblayage de l'excavation, transport et disposition hors site des matériaux inutilisables			
	- 1200 mm de diamètre étanche	6,0 unité	9 500,00 \$	57 000,00 \$
	- 1200 mm de diamètre étanche avec déflecteur	1,0 unité	10 000,00 \$	10 000,00 \$
8.3.3	Entrée de service d'égout sanitaire à remplacer	28,0 unité	2 000,00 \$	56 000,00 \$
8.3.4	Surexcavation des matériaux inutilisables et ajout de pierre concassée sous l'assise de la conduite*	200,0 t.m.	40,00 \$	8 000,00 \$
8.3.5	Emprunt granulaire classe B pour le remplissage de la tranchée incluant le transport et disposition hors site des matériaux inutilisables	100,0 m.cu.	30,00 \$	3 000,00 \$
8.3.6	Excavation et disposition des matériaux secs	50,0 m.cu.	50,00 \$	2 500,00 \$
8.3.7	Essais d'infiltration et d'exfiltration	718,0 m.lin.	5,00 \$	3 590,00 \$
8.3.8	Nettoyage, inspection télévisée et passage du profilomètre	718,0 m.lin.	5,00 \$	3 590,00 \$
8.3.9	Raccordement d'une conduite au regard existant	2,0 unité	1 500,00 \$	3 000,00 \$
8.3.10	Roc brisé mécaniquement	100,0 m.cu.	175,00 \$	17 500,00 \$
8.3.11	Roc brisé mécaniquement	500,0 m.lin.	195,00 \$	97 500,00 \$

**ST article 8.3 / Travaux d'égout sanitaire****847 040,00 \$****8.4 Travaux de réfection de chaussée (année 1)**

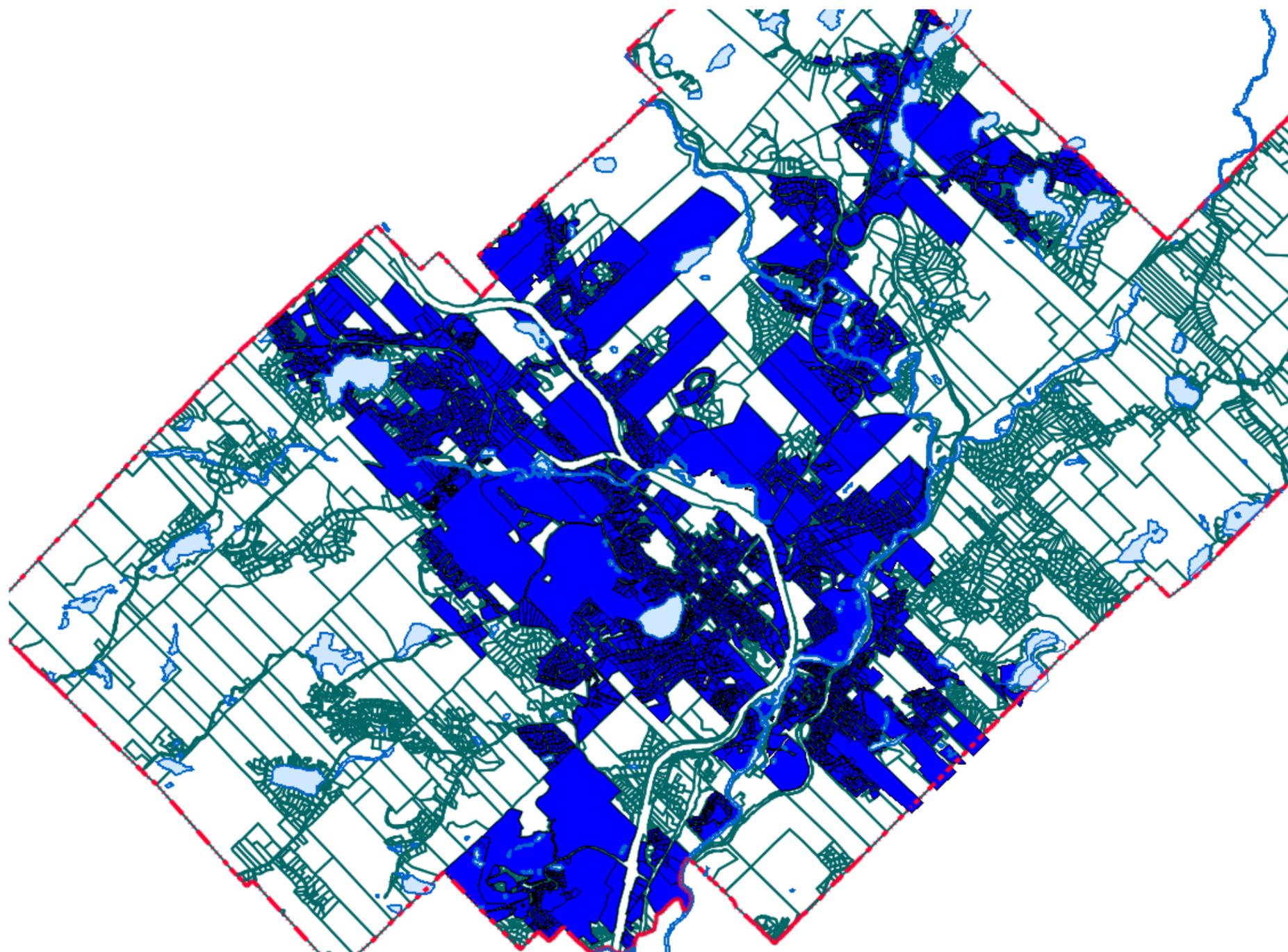
8.4.1	Pavage existant à enlever	4 600,0 m.ca.	10,00 \$	46 000,00 \$
8.4.2	Trottoir existant de à démolir - 1.20 m de largeur	760,0 m.lin.	40,00 \$	30 400,00 \$
8.4.3	Excavation jusqu'au niveau de la ligne d'infrastructure	4 600,0 m.ca.	22,00 \$	101 200,00 \$
8.4.4	Fondation inférieure en matériaux granulaires MG-112, 475 mm d'épaisseur	4 600,0 m.ca.	19,00 \$	87 400,00 \$

8.4.5	Fondation supérieure en pierre concassée MG-20, 275 mm d'épaisseur	4 600,0 m.ca.	23,00 \$	105 800,00 \$
8.4.6	Excavation de ventre de bœufs	110,0 m.cu.	45,00 \$	4 950,00 \$
8.4.7	Trottoir de béton - 1.20 m de largeur	960,0 m.ca.	170,00 \$	163 200,00 \$
8.4.8	Béton bitumineux (couche de base), type ESG-14, PG 58H-34 70 mm d'épaisseur	805,0 t.m.	185,00 \$	148 925,00 \$
8.4.9	Transition de pavage aux intersections et entrées charretières	350,0 m.lin.	15,00 \$	5 250,00 \$
9.4.10	Réfection d'entrée privée en béton bitumineux, 50 mm d'épaisseur de type EC-10, incluant 150 mm d'épaisseur de pierre concassée MG-20	250,0 m.ca.	150,00 \$	37 500,00 \$
8.4.11	Réfection d'entrée privée en gravier	50,0 m.ca.	35,00 \$	1 750,00 \$
8.4.12	Engazonnement par plaques incluant 150 mm d'épaisseur de terre végétale	500,0 m.ca.	20,00 \$	10 000,00 \$
8.4.13	Marquage de chaussée	1,0 global	3 500,00 \$	3 500,00 \$
<b>ST article 8.4 / Travaux de réfection de chaussée (année 1)</b>				<b>745 875,00 \$</b>
<b>8.5 Travaux de réfection de chaussée (année 2)</b>				
8.5.1	Béton bitumineux EC-10 PG 58H-34 pour réparation de la couche de base et correction de profil incluant le bitume d'accrochage	50,0 t.m.	180,00 \$	9 000,00 \$
8.5.2	Réparation de trottoirs	30,0 m.ca.	230,00 \$	6 900,00 \$
8.5.3	Enlèvement des transitions de pavage	350,0 m.lin.	15,00 \$	5 250,00 \$
8.5.4	Nettoyage du pavage et pose d'un liant d'accrochage	4600,0 m.ca.	1,00 \$	4 600,00 \$
8.5.5	Béton bitumineux couche d'usure de type ESG-10, PG 58H-34 40 mm d'épaisseur	460,0 t.m.	185,00 \$	85 100,00 \$
8.5.6	Marquage de chaussée	1,0 global	3 500,00 \$	3 500,00 \$
<b>ST article 8.5 / Travaux de réfection de chaussée (année 2)</b>				<b>114 350,00 \$</b>
<b>8,6 Travaux d'éclairage</b>				
8.6.1	Enlèvement de lampadaire existants incluant les base de béton	14,0 unité	650,00 \$	9 100,00 \$
8.6.2	Enlèvement de potence et de luminaire existant	2 unités	225,00 \$	450,00 \$
8.6.3	Fourniture et pose de base de lampadaire 760x460x1830 mm en béton (MPE-1)	19,0 unité	2 500,00 \$	47 500,00 \$
8.6.4	Installation de lampadaire complet (type D) fut résidentiel			

	PM42-16-GFIC1-BP14_24_S1-BK-TX luminaire	13,0	unité	3 500,00 \$	45 500,00 \$
	CE21T4B-FGC-3MHS-20W-3K	13,0	unité	2 400,00 \$	31 200,00 \$
8.6.5	Installation de lampadaire complet (type E) fut résidentiel				
	PM42-16-GFIC1-BP14_24_S1-BK-TX luminaire	2,0	unité	3 500,00 \$	7 000,00 \$
	CE21T4B-FGC-4HS-30W-3K	2,0	unité	2 400,00 \$	4 800,00 \$
8.6.6	Installation de lampadaire complet (type F) fut résidentiel				
	PM42-16-GFIC1-BP14_24_S1-BK-TX luminaire	4,0	unité	3 500,00 \$	14 000,00 \$
	CE21T4B-FGC-3M-40W-3K	4,0	unité	2 400,00 \$	9 600,00 \$
8.6.7	Câble électrique				
	a) No 4 RWU 90-X-LINK (-40°C)	1 170,0	m.lin.	9,00 \$	10 530,00 \$
	b) No 6 RWU 90-X-LINK (-40°C) vert	480,0	m.lin.	9,00 \$	4 320,00 \$
8.6.8	Tranchée de type C	480,0	m. lin	100,00 \$	48 000,00 \$
8.6.9	Fourniture et pose de dispositif anti-vol	19,0	unité	200,00 \$	3 800,00 \$
8.6.10	Fourniture et pose de MALT	3,0	unité	450,00 \$	1 350,00 \$
8.6.11	Fourniture et installation de potence de 2.40 m en aluminium				
	RE8MA - Génilux	2,0	unité	650,00 \$	1 300,00 \$
8.6.12	Fourniture et installation de luminaire RFM-55W48DEL	2,0	unité	600,00 \$	1 200,00 \$
8.6.13	Raccordement au réseau aérien d'Hydro-Québec in- cluant la fourniture et la pose des câbles électriques	2,0	unité	150,00 \$	300,00 \$
	<b>ST article 8.6 / Travaux d'éclairage</b>				<b>239 950,00 \$</b>
	<b>TOTAL</b>				<b>4 178 555,00 \$</b>

**Estimation préliminaire du coût des travaux - PHASE 2**

<b>IT.</b>	<b>DESCRIPTION DES TRAVAUX</b>	<b>QUANTITÉS</b>	<b>PRIX UNITAIRE</b>	<b>PRIX TOTAL</b>
<b>5,0</b>	<b>ORGANISATION CHANTIER PHASE 1</b>			
5,1	Gestion de la circulation, incluant plans, signalisation, maintien, entretien, sécurité, etc.	1,0 global	75 000,00 \$	75 000,00 \$
5,2	Gestion du chantier, incluant maintien des réseaux en fonction, bureau de chantier, inspection numérique avant travaux, sécurité du chantier, coordination avec les intervenants, compagnies d'utilités publiques et soutènement des utilités publiques (massifs, conduits, poteaux électriques, etc)	1,0 global	300 000,00 \$	300 000,00 \$
5,3	Gestion des eaux souterraines et de ruissellement pendant les travaux	1,0 global	20 000,00 \$	20 000,00 \$
5,4	Fouilles exploratoires (si requis - sur demande de l'ingénieur	6,0 unités	1 000,00 \$	6 000,00 \$
	<b>ST article 5.0 / Organisation de chantier phase 1</b>			<b>401 000,00 \$</b>



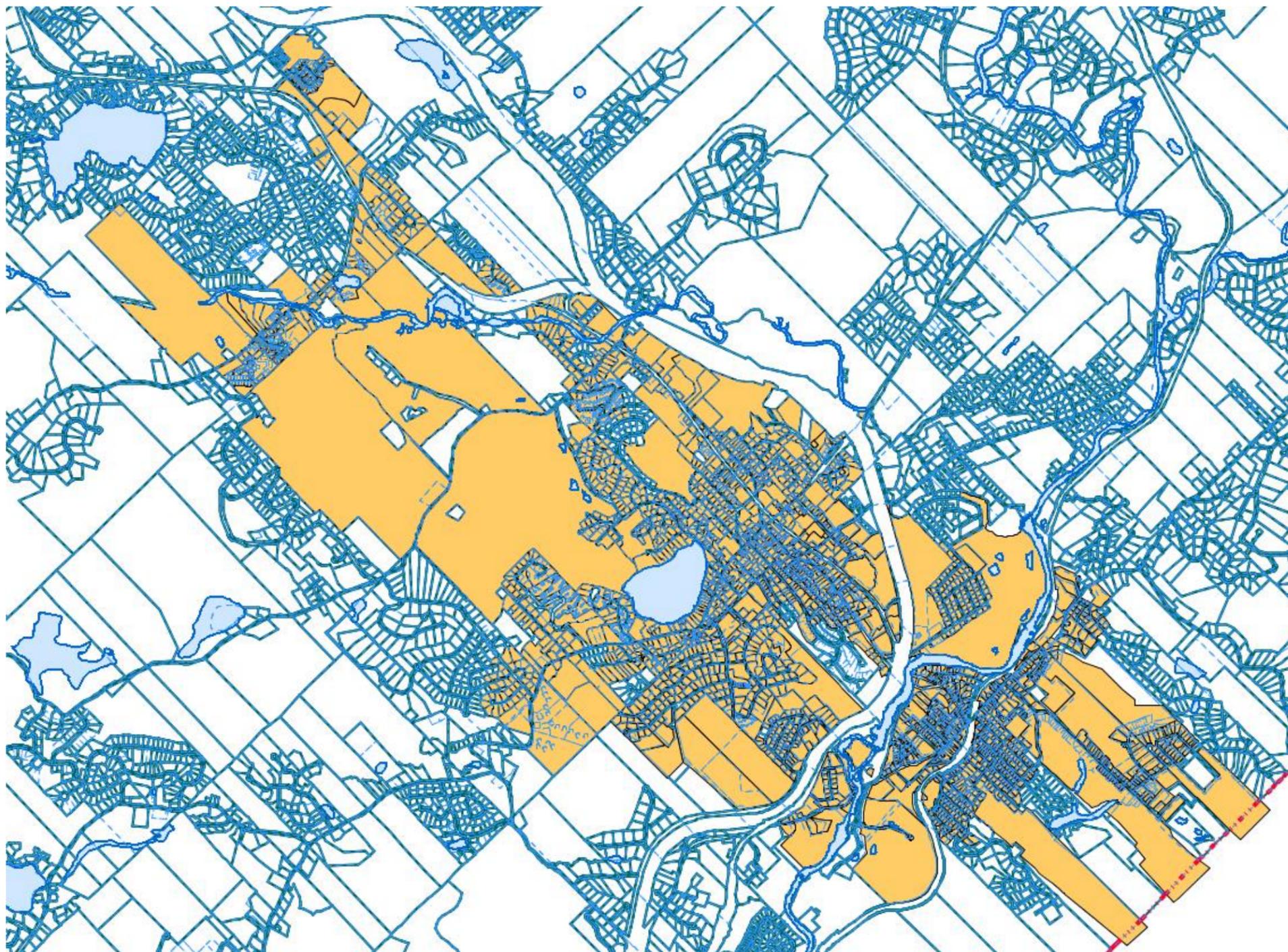
VILLE DE  
SAINTE-ADÈLE



**BASSIN DE TAXATION-**  
Réseau d'aqueduc  
Ville de Sainte-Adèle 2023

21 août 2023

**Annexe " C "**  
**RÈGLEMENT 1339**



<p>VILLE DE SAINTE-ADÈLE</p>	
<p><b>BASSIN DE TAXATION-</b> Réseau d'égout sanitaire Ville de Sainte-Adèle 2023</p> <p>21 août 2023</p>	
<p><b>Anexe " D "</b> <b>RÈGLEMENT 1339</b></p>	